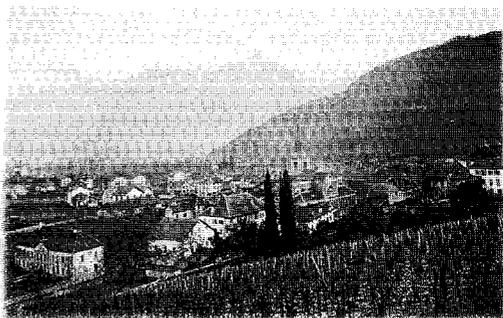


GLANURES MONTHEYSANNES

« PIERRE-ALAIN BEZAT »

Jaquier, Pierre, Guillaume et les autres : aux origines des Paernat

Curieux, parfois, comme on en vient à parler d'une famille et à s'y intéresser ! A l'origine pourtant, aucune attache, aucune attention particulière, ne m'attirait plus vers les Paernat que vers d'autres « ménages » montheysans. Un jour, ils sont apparus au détour des chemins, parfois « tortueux », qui relient les unes aux autres les familles d'une paroisse, d'une région. Dans mon cas, il s'agissait surtout de liens tissés et soigneusement entretenus, entre les Paernat et les de Brent d'une part ; les Paernat et les Sovey alias de Brent (successeurs des précédents) d'autre part. L'étude des uns, leurs imbrications familiales, m'ont amené fatalement à approcher, à regarder dans la maison des autres ; à mon plus grand bonheur du reste.



Monthey au début du XX^e siècle (photo Vieux Monthey).

Il y aurait beaucoup à dire, mais que le lecteur ne s'attende pas à trouver ici une étude achevée. Le tableau présenté n'est qu'une esquisse incomplète et truffée de points d'interrogation. Il correspond premièrement, à une période chronologique définie : les XIV^e-XV^e siècles ; deuxièmement, au fruit de mon enquête qui se limite essentiellement à des recherches, des sondages, dans les archives de Monthey, de Troistorrents et à des documents en mains privées. Je profite d'ailleurs de l'occasion, pour remercier chaleureusement ceux et celles qui m'ont confié, voire remis, certains papiers et parchemins. Cette évocation serait incomplète

si je renonçais à nommer feu Henri Hauswirth de Monthey. Travailleur de l'ombre, il a relevé et collationné un grand nombre de documents, dont j'ai pleinement profité tout au long de cet exposé. Il est regrettable hélas que ne subsistent de ce patient labeur que les bribes d'un inventaire et quelques titres.

Il y a une quarantaine d'années environ, le professeur Paul Zumthor, dans un article consacré à François Paernat, déplorait déjà le peu de renseignements disponibles sur cette famille qui joua, un moment, les premiers rôles dans la vie montheyssanne¹. L'extinction du lignage, dès la fin du XVIII^e siècle, n'a certes pas facilité la transmission des archives familiales. Soumises aux aléas des successions, elles ont fini, comme il arrive souvent dans ces cas-là, par s'éparpiller et disparaître; un peu à l'image des individus qui en avaient porté le nom. Je ferais mien cet adage d'un chercheur émérite: «Lorsqu'un patronyme n'est plus porté, c'est aussi la mémoire du lignage qui sombre rapidement dans l'oubli.» L'histoire des Paernat mérite qu'on s'y arrête un instant, parce que de nombreuses manières, elle conditionne de près ou de loin celle de toutes les familles qui furent, à un moment ou à un autre, les partenaires de leur ascension.

Coupons court à ces propos communs et entrons de plain-pied dans le vif du sujet. A l'origine montheyssanne des Paernat on trouve un certain Jaquier mentionné le 24 avril 1329. A cette occasion, il passe reconnaissance de tous ses biens, champs, prés, maison... en faveur du comte Edouard de Savoie et de la comtesse douairière Marie de Brabant². Un peu avant ou après, à en croire un fragment de parchemin, malheureusement mutilé, on apprend que le dénommé Jaquier, son épouse

¹ Paul Zumthor: Un prêtre montheyssan et le sac de Liège en 1468. Ann. valais. 3-4, déc. 1963, p. 79

² BNF (Bibl. Nat. Franç., Paris) Lat. n. acq. n. 2224. Nous n'avons pas consulté le contenu de ce document, mais seulement l'index conservé aux archives cantonales à Sion AV 105. Il y aurait peut-être renseignements à tirer aussi de la regalia de 1313 pour la châtellenie de Monthey. ASTO/SR CS Monthey, 69/105/L, et d'autres sources citées notamment par Pierre Dubuis: Le jeu de la vie et de la mort. Cah. laus. d'Hist. méd. t. 13... p. 35 et ss.

Aymoneta, fille d'un Jean *Fabri* demeurant en la paroisse de Collombey, et Mermet un cousin, confirment un don fait antérieurement par Jaqueta *Benedicti*, mère de Jaquier, à une église dont l'état déplorable du document n'a pas conservé le nom.

La mention du «cousin» (consanguin) Mermet et surtout celle de Jaqueta *Benedicti* de Cluses (Faucigny, Hte-Savoie), s'avèrent riches d'enseignements. Non seulement elles nous mettent sur les voies de deux nouveaux parents et c'est important, mais l'évocation du bourg de Cluses pourrait donner quelque consistance aux historiens qui estiment les Paernat originaires de Savoie : notamment de Cluses et environs.³

Plus haut, nous avons évoqué, furtivement, les relations tissées entre les de Brent et les Paernat. Elles pourraient justement remonter à ce temps-là. Le 20 août 1325, Alix de *Samoen* du consentement de son mari Humbert de Brent, vend à Guillaume son parent tout ce qu'elle possède encore à Sallanches, Samoëns ainsi que sa maison située à Cluses soit tous les biens qui lui provenaient de Martin de *Samoen* son grand-père.⁴

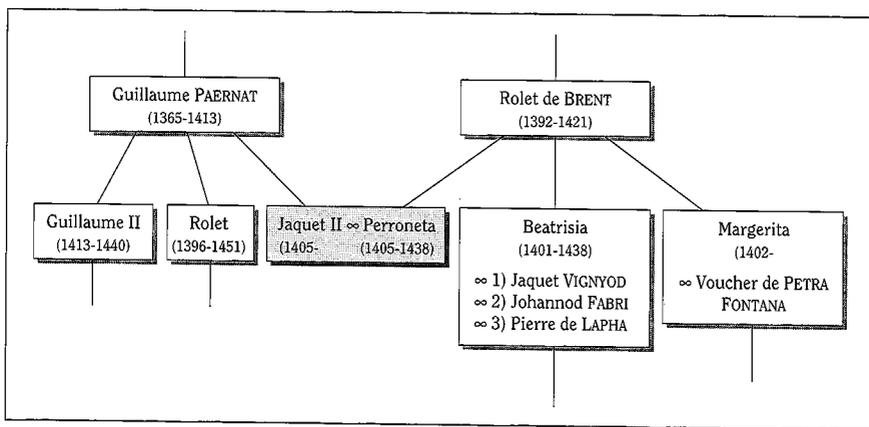
Peut-on deviner derrière ces deux familles du Faucigny, alliées l'une au Brent l'autre aux Paernat, une tentative de rapprochement. Elle serait explicable, peut-être, par ces affinités qui se créent, entre individus de même provenance, transplantés en «terre étrangère». On n'en sait rien ; c'est possible, sans plus !

Dès la génération suivante pourtant, les solidarités se confortent, deviennent plus évidentes. Des liens se créent, renforcés sans doute par les effets d'un voisinage proche. Les habitations de deux familles se côtoient, se touchent presque ; celle de Jean de Brent étant située juste

³ Discussion dans Armorial VS p. 189.

⁴ Entre 1239 et 1266, Hippolyte. Tavernier relève, à plusieurs reprises la mention d'un Martin de Samoën. Cf. H. Tavernier : Histoire de Samoëns, Mém. et Doc. de la soc. savoie. d'Hist. et d'Archéol. t. 31, 1892, pp. 23-25.

derrière celle de Jaquet Paernat. A cette amitié toute « vicinale » vont s'ajouter des connexions plus solides, nouées par le mariage. Bientôt, Jaquet II Paernat, fils de Guillaume, épousera Perroneta, fille de Rolet de Brent. Cette union concrétise une série de relations antérieures officialisées notamment par l'institution du baptême. Ce rite, qui unit étroitement parrains et marraines aux parents de l'enfant, étend le réseau des protecteurs potentiels et des amitiés. Devenus compères et commères les uns des autres, le baptême donne, à ces hommes et à ces femmes, une coresponsabilité dans l'éducation et l'avenir de l'enfant. Ainsi, Rolet de Brent, père de Perroneta la promise de Jaquet Paernat, était déjà parrain de Rolet Paernat. Plus tard, le curé de Muraz, Pierre Paernat sera, lui, parrain de Pierre Sovey alias de Brent. On remarquera que liens de voisinage et alliances s'enchevêtrent, se renforcent mutuellement.



Alliance Paernat - de Brent

Difficile, par contre, de donner plus de corps à la belle-famille de Jaquier car le patronyme *Fabri* et le prénom Jean sont très usuels à l'époque. Malgré tout, on soupçonne quelque alliance entre artisans montheysans du moment. Vers la fin du XIV^e, ne voit-on pas une branche des Paernat détenir deux battoirs et un foulon, tandis qu'une famille Fabri possède une forge et un martinet! Mais je n'insisterai pas sur cet aspect me réservant d'y revenir une prochaine fois.

D'un ou de plusieurs mariages – on ne sait trop, Jaquier semble laisser quatre fils connus : Guillaume, Pierre, Hudric et Johannod.⁵ Seuls les garçons apparaissent dans nos documents. Quant aux filles, nous n'en avons pas repéré la trace. Marginalisées par le droit, les femmes des XIV et XV^e siècles ne font bonne figure que dans l'orbite des « mâles », comme épouse, mère, fille, fiancée..., quoi qu'il existe, bien sûr, de notables exceptions.

Pas commodes toutefois, les frères Paernat. En juin 1365, Guillaume, Pierre le chapelain et leurs cadets encore mineurs, Hudric et Johannod, s'acquittent d'une lourde amende de 60 sous. Cause de cette sanction : une rixe au cours de laquelle Raymond Brunet des Neyres fut blessé de deux coups de dague.

Ce trait de caractère mis à part – qui dénote une belle solidarité fraternelle, le destin des quatre frères est assez exemplaire de la façon dont une maison aisée organise l'avenir de sa descendance. Entre 1350 et 1450, où l'on va brièvement les suivre, il se passera bien des choses chez les Paernat. On retrouvera en raccourci, tous les modes d'acquisition, de conservation de fortune qui leur permettront d'acquérir richesse et prestige, même si ce dernier demeure essentiellement régional.

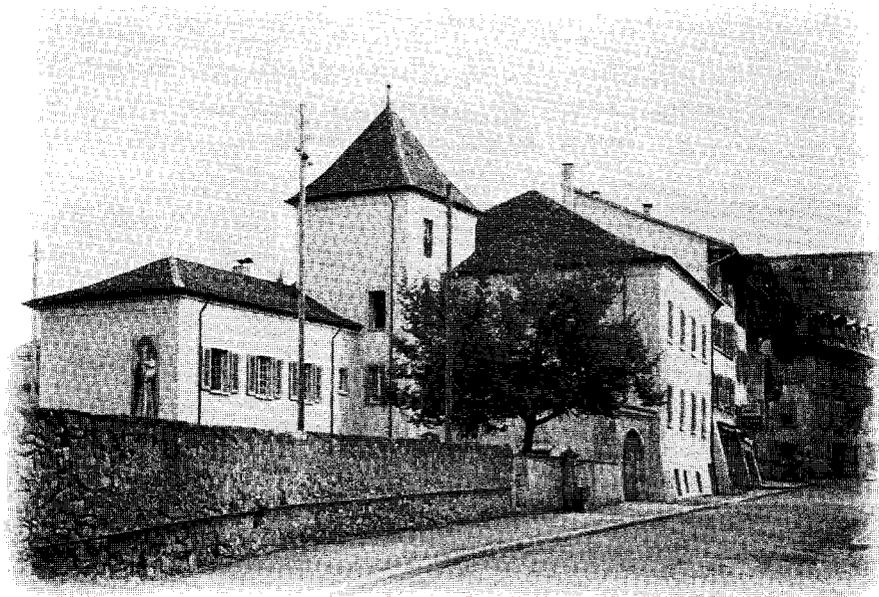
Les membres du lignage embrasseront de multiples états et fonctions. Pierre, sans doute l'aîné des enfants de Jaquier, deviendra prêtre, nous l'avons signalé un peu plus haut. Autour de 1391, il sera pourvu de la cure de Muraz ; bon début ! François⁶, fils de Pierre II, fera encore mieux dans le genre. Il occupera divers bénéfices ecclésiastiques dans les diocèses de Sion et de Genève, n'ayant pas peur de cumuler les offices d'ailleurs. Une dispense perpétuelle lui sera accordée le 31 mars 1489, pour détention d'un double bénéfice, comme le confirment les archives pontificales.⁷

⁵ Selon Henri Hauswirth, ils seraient tous quatre fils de Jaquier, mais nous n'avons pas trouvé d'autres documents pour étayer cette assertion qui s'avère toutefois des plus probables.

⁶ Arrière-petit-neveu du curé de Muraz Pierre I.

⁷ P. Zumthor op. cit. pp. 80-81.

Johannod, mineur en 1365, s'occupera à l'âge adulte d'activités multiples. Ajoutons que cette situation ne présente rien de particulier. L'époque est aux « bricoleurs »⁸, et l'on passe aisément d'un métier à un autre. Johannod donc s'installe à Verpont, un hameau de Monthey situé en plaine. A côté de l'exploitation d'un petit nombre de parcelles agricoles, il détient deux battoirs, dont un « grand » équipé d'un foulon. Ce n'est pas tout. Il retire aussi des gains appréciables de prêts, tant en argent qu'en nature, qu'il consent à certains particuliers. Henri Hauswirth a eu en mains les lambeaux d'un inventaire appartenant au dit Johannod. Il y a dénombré 15 débiteurs. Parmi ceux-ci, figure Henri,



Maison Paernat à Monthey, état en 1963. Selon le blason de façade, cette construction daterait de 1655. Pourtant, en 1458 déjà, noble Pierre II Paernat reconnaît posséder une demeure en cet endroit ; demeure achetée à noble Jean Brithonis (photo Vieux Monthey).

⁸ L'expression est d'Emmanuel Le Roy Ladurie : Montaignou, village occitan, Gallimard 1975, p. 29.

bâtard de noble Perrod Majoris de Montheolo, pour un crédit de 17 florins et 6 coupes de froment. Au tissu des alliances patiemment créées vient se juxtaposer un réseau de clientèle édifié sur d'autres types de prestations et d'échanges. Par la pratique du prêt, Johannod Paernat accumule ainsi, non seulement un capital économique, mais un capital de prestige. Il a su probablement en faire état au moment opportun en rappelant tel ou tel service à ses obligés.

La notoriété familiale qui faisait encore défaut à la famille viendra de Guillaume et surtout de son fils Robert. En accédant au notariat et en épousant la fille d'un confrère, Guillaume acquiert une position enviée. Quant à Robert, notaire également, il mènera au sein de son « étude » une quête incessante pour accroître ses propriétés foncières, en bonnes terres surtout. A l'image de beaucoup de nobles et de grands propriétaires, il s'intégrera aux institutions politiques locales et supra régionales. Il sera vice-châtelain de Monthey de 1401 à 1417, ainsi que secrétaire et trésorier ducal. Continuant sur cette lancée, Pierre II, son fils, sera châtelain de Monthey (1446-1448), curial, secrétaire et trésorier ducal comme son père. Soucieux de son âme et de celles de ses ancêtres, il fondera une chapelle en l'hôpital de Monthey. Avec Pierre II, qui s'éteint en 1489, et qui termine cette courte fresque familiale, les Paernat couronnent leur ambition : ils accéderont à la noblesse.

Un beau parcours familial somme toute !

Les Paernat : de Jaquier à Pierre II en bref

JAQUIER

Mère : Jaqueta Benedicti de Cluses (Faucigny Hte-Savoie)

Epouse : Aymoneta Fabri fille de Jean de la paroisse de Collombey

Enfants : Pierre I, Guillaume I, Hudric et Johannod, (selon H.H.)

Documents

- 1329, le 27 avril

Apparaît dans les extentes en faveur du comte Edouard de Savoie et de la comtesse douairière Marie de Brabant (BNF, Lat n. acq. N. 2224)

- Vers la même date sans doute, Jaquier Paernaz et son épouse Aymoneta, fille de Jean Fabri de la paroisse de Collombey, ainsi que Mermet son consanguin, confirment le don fait par Jaqueta Benedicti de Cluses, mère dudit Jaquier, à l'église... (AC 3Torr. n.c. lambeau de parchemin servant de couverture à un petit cahier de minutes du notaire Jean Julliard alias Grand de Troistorrents, XVI^e s.)

PIERRE I

Curé de Muraz de 1391 à 1408 (ARM VS, p. 189)

parrain de Pierre Sovey alias de Brent

Père : Jaquier Paernat (selon H.H.)

Frères : Guillaume I, Hudric et Johannod

Enfant : Une fille naturelle Alisia

Documents

- 1365, juin (jour manque)

Quittance donnée par le vice-châtelain Guillaume de Châtillon au chapelain Pierre Paernat et à son frère, Guillaume, ainsi qu'à leurs autres frères mineurs soit Hudric et Johannod, pour paiement d'une amende de

60 sous suite à une rixe où fut blessé de deux coups de dague Raymond Brunet des Neyres. (AboMonth. n.c. Copie papier du XVI^e siècle)

- 1369, le 10 mars
Le chapelain Pierre Paernat passe une reconnaissance de bien pour lui et ses frères en faveur de noble Guillaume Majoris. Il reconnaît tenir de ce seigneur, un battoir accompagné d'un foulon situé à Monthey au lieu-dit Verpont. (ACMonth. pg D.14)
- 138... octobre
Alisia fille naturelle de Pierre Paernat et de feu noble Ysabelle de... lègue à l'église de Troistorrents, pour le salut de son âme, une rente d'un bichet de froment à percevoir dès son décès. (AC3Torr. n.c. parchemin rogné ayant servi de couverture aux minutes d'un notaire Donnet)
- 1396, le 10 février
A Troistorrents, Pierre Paernat, curé de Muraz, est cité comme témoin au testament de Jean Mugneri alias Challet (AC3Torr. pg D3/7)

GUILLAUME I

Le premier notaire (connu) de la famille

Père: Jaquier Paernat (selon H.H.)

Frères: Pierre I, Hudric et Johannod

Epouse: Nicolleta fille du notaire Anthonod Alix de Monthey (selon H.H.)

Enfant: Guillaume II, Robert, et Jaquet II

Documents

- 1365, le 5 juin
Voir sous Pierre I
- 1367, le 23 mai
A Monthey, Perret, dit Carrau de Crie, reconnaît devoir une coupe d'avoine de cens à l'église de Troistorrents. Notaire: Guillaume Paernat commis aux minutes d'Anthonod Alix de Monthey (AC3Torr. pg. I 21)

JOHANNOD

Dans les minutes d'un terrier de 1450 environ, soit postérieur à son décès, on apprend que Johannod détenait deux battoirs et une maison, situés à Monthey lieu dit Verpont (Apr. pp.)

Père : Jaquier Paernat (selon H.H. et ACMonth. pp. D. 52 fol. 136r.)

Frères : Pierre I, Guillaume I et Hudric

Documents

- 1365, le 5 juin
Sous Pierre I
- 1412, le 16 mai
Johannod Paernat passe une reconnaissance de bien en faveur du noble Antoine de Montheolo pour l'abergement de 3 fauchées de pré situées à Monthey au lieu dit En Battiour (ACMonth. pp. D.29, fol. 2v)
- 1412, le 4 décembre
Johannod passe une autre reconnaissance de bien en faveur des nobles frères Pierre et Bartholomée de Montheolo, fils de feu Hugonin, au sujet de l'abergement d'un pré de 2 fauchées sis à Monthey au lieu dit Verney (ACMonth. pp. D. 29 fol. 4r)

HUDRIC

Presque aucun renseignement sur le personnage

Père : Jaquier Paernat (selon H.H.)

Frères : Pierre I, Guillaume I et Johannod

Enfant : Peut-être Ansermod (?)

Documents

- 1365, le 5 juin
A voir sous Pierre I
- 1406, le 23 mars
Hudric est témoin à une reconnaissance de biens de Perret dou Ruptis en faveur du noble Antoine de Montheolo (ACMonth. pg.D. 27)

GUILLAUME II

Cité à maintes reprises comme notaire, surtout à Bex (1416 à 1440)

Père : Guillaume I (selon H.H.)

Frères : Robert et Jaquet II

Documents

- 1413, le 4 décembre à Collombey
Guillaume rédige, pour le notaire Robert Paernat, son frère, le contrat de mariage passé entre Jaqueta, fille de Jean de Prato d'une part et Guillaume Gentilhons d'autre part. (ACMonth. pg. H.6)
- 1416, le 18 mai
Guillaume rédige pour le notaire Pierre de Lapha de Bex une reconnaissance de fief de Michaud des Ylettes habitant du Glarey de Bex en faveur de C. Sautier de Bex (Millioud, pp. 72-73)
- 1423, le 2 janvier à Bex
Guillaume rédige l'acte de vente passé entre Evrard de Chastellar et P. De-sous-la Forêt au sujet d'un pré et glaret (Millioud p. 81)
- 1424, le 9 avril, à Bex
Annexe de l'acte précédent où Jaqueta de Marva, veuve de noble Nycolet de Blonay, laude comme mère tutrice la vente susdite.
Notaire : Guillaume Paernat (Millioud pp. 81-82)
- 1426, le 31 mai, à Bex
En la maison du notaire Pierre de Lapha. Reconnaissance de biens de Murisod Auran de Bex, homme taillable, en faveur du noble Antoine de Duyn.
Parmi les témoins, figure G. Paernat de Monthey (Millioud pp. 84-87)
- 1430, le 6 décembre
Le noble Gabriel de Duyn remet en abergement à Perrod Piat de Bex de nombreux biens-fonds.
Notaire : G. Paernat de Monthey (Millioud p. 90)
- 1436, le 18 mai
Noble Gabriel de Duyn réaberge à Nicod, fils naturel de Pierre de Lapha une chenevière sise à Bex. Notaire : G. Paernat (Millioud pp. 93-94)

- 1440, le 6 janvier
P. Gutrosi du Costel de Bex doit à G. Maran, bourgeois de St-Maurice, la somme de 10 florins, remboursable dans les trois ans.
Notaire : G. Paernat de Monthey (Millioud pp. 98-99)

JAQUET II

Peu représenté.

H.H., le signale comme un familier du noble Perrod Fabri de St-Maurice, vidomme de Monthey.

Père : Guillaume I (selon H.H.)

Frères : Robert et Guillaume II

Epouse : Perroneta de Brent, fille de Rolet

Documents

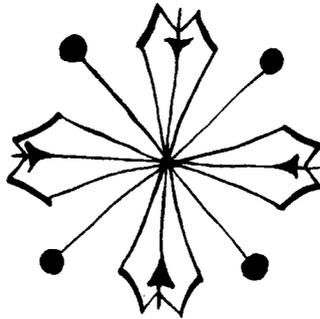
- 1405, le 24 janvier
En la maison de Perroneta de Brent, reconnaissance de biens effectuée par Mermet Byenluzaz cordonnier en faveur de noble Antoine de Montheolo (ACMonth. pg. D.25)
- 1408
Jacques (?) serait bourgeois de St-Maurice (ARM VS, p. 189)
- 1412, le 19 juin
Jaquet passe un acte notarié en faveur des nobles Brithonis (ACMonth. pp. B.9)
- 1412, le 14 décembre
Perroneta épouse de Jaquet Paernat, reconnaît tenir de noble Perrod Fabri, un chésal-maison et un jardin situés à Monthey, devant la maison de Jean de Brent (ACMonth. pp. D. 29, fol. 11v)
- 1420, le 29 septembre
Hudri Vionet et sa mère Marieta passent reconnaissance en faveur de Robert Paernat et Simon Musy, celui-ci agissant au nom de son épouse Lyona, pour une redevance annuelle de 3 mesures de froment (ACMonth. H. 24/9)

- 1438, le 2 octobre

Reconnaissance de la propriété citée le 12 avril 1417, en faveur du vidomne Jean de Lornay et de Jaqueta de Vuippens son épouse. Le bien en question – réduit en jardin – est divisé entre Humbert Perretan et Perroneta épouse de Jaquet Paernat (ACMonth. pp. D.42, fol 146v)

ROBERT OU ROLET

Notaire, un des membres les plus connus de la famille Paernat. Vice-châtelain de Monthey 1401 à 1417 (ARM VS, p. 189), secrétaire et trésorier ducal. On connaît de nombreux actes notariés de sa main.



Seing manuel du notaire impérial ROBERT PAERNAT

Père : Guillaume I (selon H.H.)

Frères : Jaquet II et Guillaume II

Epouses : Trois selon H.H., mais sans plus de précision.

Enfant : Un fils connu, Pierre II

Documents, trop nombreux pour être tous cités.

- 1396, le 22 mars, à Troistorrents

Robert est témoin d'un legs d'Agneleta, fille de Robert Porteri de Monthey, en faveur de l'église de Troistorrents. (AC3Torr. pg. I. 35)

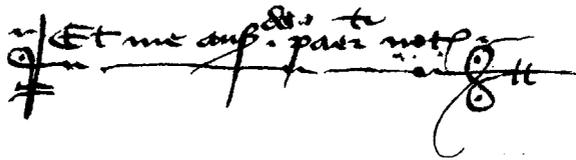
- 1399 le 12 janvier, à Troistorrents
Testament de Jean de Perrayaz, où il fait un legs de 2 sous et demi à l'église du lieu. Notaire : Robert Paernat de Monthey (AC3Torr. pg. I. 39)
- 1401, le 11 janvier, à Troistorrents
Robert est cité comme témoin au testament de Jaquet Vignyod (AC3Torr. pg. I. 45)
- 1402 le 14 décembre
Contrat de mariage entre Béatrice de Brent, fille de Rolet d'une part et Johannod Fabri d'Abondance d'autre part.
Notaire : Robert Paernat (ACMonth. pg. H 1)
- 1409, le 27 juillet
Robert dresse un acte concernant l'exploitation de la montagne de Challent, dans un litige opposant L'abbaye de St-Maurice et la communauté de Monthey (ACMonth. pg. C 1/4)
- 1409, le 7 décembre
Robert ratifie la procuration des Montheysans dans le litige les opposant aux habitants de Vionnaz quant à l'exploitation des pâturages communs (ACMonth. pg. C.3)
- 1418, le 12 février, Troistorrents
Jean Vignyod et son neveu Guillaume vendent à la confrérie du Saint Esprit représentée par son prieur, Jean Devantéri alias Guichard, une rente de 3 bichets de froment.
Acte notarié de Robert Paernat (AC3Torr. D4/14)
- 1421, le 5 février
Rolet de Brent lègue une coupe de froment à l'église de Collombey.
Acte notarié de Robert Paernat
(Apr. pp. livret de recouvre de l'église de Collombey)
- 1426, le 1^{er} août
Contrat de mariage entre Pierre Sovey alias de Brent d'une part, et Guigone Appensa d'autre part. Acte notarié de Robert Paernat, d'après son seing manuel. (ACMonth. pg. H 10)
- 1437, le 25 août à Monthey, sous la halle
Procuration donnée pour la liquidation de toutes ses difficultés par Béatrice, Berseri, épouse de Girod Flochard, aux vénérables Jacques

de Madea, Girard Consili et un autre ecclésiastique, ainsi qu'à Robert Paernat et son fils Pierre, Pierre Morsier, Barthélémy Borgesi, etc. (ACMonth. H. 21)

- 1445, le 25 octobre
Accord entre Pierre Pavonis, curé de Collombey, d'une part; Aymonet Sovey et son épouse Colleta de Brent d'autre part, au sujet d'une rente d'une livre et quart de cire. Acte instrumenté par Robert Paernat (Apr. pp. livret de recouvre de l'église de Collombey)
- 1446, le 5 juillet
Anthonia, épouse d'Hugonet Bollu, lègue une rente de 6 deniers à l'église de Collombey. Acte instrumenté par Robert Paernat. (Apr. pp. livret de recouvre de l'église de Collombey)
- 1451, le 28 novembre
Jaqueta, fille de Nicod Dolliard, lègue 5 sous à l'église de Collombey. Acte notarié de Robert Paernat (Apr. pp. livret de recouvre de l'église de Collombey)

ANSERMOD

Apparaît comme notaire autour de 1400 et gravite dans l'orbite de Robert Paernat son parent.



Signature du notaire ANSERMOD PAERNAT

Père: Peut-être Hudric (?)

Epouse: Une certaine Jaqueta au patronyme inconnu

Documents

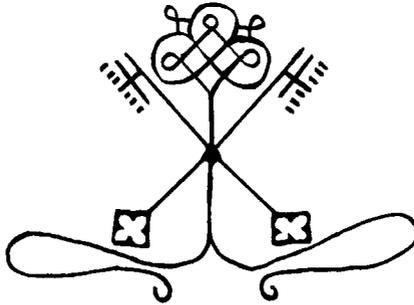
- 1400, le 30 septembre
Johanneta Fay de Perréaz veuve de Jaquérod donne 11 deniers à l'église de Troistorrents. Acte instrumenté par le notaire Mermet de Stabulo, mais écrit de la main d'Ansermod Paernat, notaire de Monthey (AC3Torr. pg. D3/9)
- 1408, le 13 septembre
Antoine, fils d'Ansermod Porteri alberge différents biens à Perrod Belliod habitant Illarsaz. Acte notarié de Robert Paernat, mais écrit de la main du notaire Ansermod Paernat de Monthey (ACMonth pg. D.19)
- 1418, le 18 juillet
Copie d'acte de concession d'un droit de rachat d'une rente annuelle d'une coupe de froment faite par le curé de Muraz Jean Putodi comme recteur de l'hôpital de Monthey, en faveur du donzel Guillaume Brithonis de Monthey, débiteur de la dite rente. Fait à Monthey, en la maison d'Ansermod Paernat, notaire stipulateur de l'acte. Parmi les témoins, Robert Paernat. (ACMonth. pg. D.31)
- 1428, le 20 novembre, à Troistorrents
Perrod de Canali alias Truchod reconnaît devoir à Antoine Combat, curé de Troistorrents, 1 coupe de froment de rente.
Notaire: Ansermod Paernat (AC3Torr. pg. I. 86)
- 1458, le 8 février
On trouve sous la reconnaissance de fief de Pierre II Paernat en faveur du duc de Savoie, la mention, dans un confins, de la maison et du jardin de Jaqueta veuve d'Ansermod Paernat (ACMonth. pp. D. 52)

PIERRE II

Par acte du 30 juin 1446, le duc Louis lui confie, pour trois ans la charge de châtelain de Monthey (ARM VS p. 189).

Il est encore vice-châtelain de Monthey en 1458 (ACMonth. pp. D. 53).

Noble, secrétaire et trésorier ducal comme son père Robert, il fonde par documents datés de 1438, 1444 et 1447, une chapelle en l'hôpital de Monthey. Il achète en 1452, pour 12 florins, puis en 1456, pour 48 florins, la charge de curial. Il meurt en 1489 (ARM VS op. cit.)



Seing manuel du notaire impérial PIERRE PAERNAT

Père : Robert Paernat

Epouse : Hugonine d'Orsières, fille de Raymond, bourgeois de Genève

Enfants : Jacques et François

Documents, trop nombreux pour être relevés dans leur ensemble.

- 1417, le 7...

François Roveschuz de St-Maurice se constitue débiteur de Guillaume Brithonis pour une somme de 20 livres maur. Acte reçu par feu le notaire Jean Consili, mais levé par Pierre Paernat (ACMonth. pg. H. 50)

- 1424, le 5 décembre

Jaquet Dou Bosson alias Malliet lègue un bichet de froment de rente à la confrérie du Saint Esprit. Acte notarié de Pierre Paernat, commis aux minutes de son père Robert (AC3Torr. pg. I 84)

- 1431, le 13 novembre

Henri Devantéri concède à la confrérie du Saint Esprit, représentée par Martin Rosseri son prieur, une rente de 2 coupes de froment au prix de 40 sous maur. Notaire Pierre Paernat, commis aux minutes de Jean Consili (AC3Torr. pg. I 90)

- 1441, le 14 octobre
Arrangement entre Pierre Jaqueri et François Pavonis curé de Troistorrents au sujet du legs testamentaire de feu Johanna sa mère. Acte notarié instrumenté par Pierre Paernat (AC3Torr. D3/14)
- 1447, le 29 décembre
L'évêque de Sion, Guillaume de Rarogne, confirme la dotation et les actes antérieurs concernant la fondation d'une chapelle en l'hôpital de Monthey par Pierre Paernat. (Gremaud doc. 2986, p. 348-350)
- 1453, le 3 février
Les nobles Jean et Louis de Rovéréa, frères, coseigneurs de St Triphon et des Ormonts, en leur nom et au nom de Nicod leur neveu, donnent en abergement de nombreux biens à Jaquet de Posse-Dessus, paroisse de Bex. Fait à St Triphon, en la salle du château.
Notaire: Pierre Paernat de Monthey (Millioud p. 111-113)
- 1458, les 8 février et 28 décembre
Reconnaissance de biens en faveur du duc de Savoie, passée par noble Pierre Paernat, bourgeois de Monthey (ACMonth. pp. D. 53)
- 1481, le 13 février
Acte de dévolution de bétail, soit 2 vaches, saisies à Jean Sovey, à la demande de son créancier Jean Morier en paiement d'une dette de 12 florins pp. et 8 gros. Dévolution faite sous l'autorité du châtelain Jean Leyderi. Notaire: Pierre Paernat. (ACMonth. pg. H.39)
- 1486, le 27 mai
Contrat de rachat d'une redevance annuelle établie en faveur de noble Pierre Paernat contre Michaud Gex et Michelleta son épouse. (ACMonth. pg. H. 44)
- 1486, le 12 juin
Sous l'initiative de Pierre Paernat, on cherche à creuser un lit à la Vièze derrière le mont de Château-Vieux (ancien château comtal). On abandonnera l'ouvrage au terme de 256 journées, le considérant comme inexécutable (ACMonth. pp. G.3)

Abréviations courantes utilisées

AboMonth.	Archives bourgeoisie de Monthey
ACMonth.	Archives communales Monthey
AC3Torr.	Archives communales Troistorrents
Apr.	Archives privées
ARM VS	Armorial valaisan, Zürich 1946
Gremaud	Abbé Jean Gremaud: Documents relatifs à l'histoire du Valais, 8 vol. Lausanne 1875-1898.
H.H.	Henri Hauswirth
Millioud	Millioud A.: Histoire de Bex, Bex 1910
n.c.	non coté
pg.	parchemin
pp.	papier